



MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :

Adoption du règlement no.103

Règlement concernant le taux de taxation pour l'année 2020 (Adoption)

ATTENDU QU' un avis de motion concernant l'adoption du présent règlement a été donné à la séance régulière du 11 novembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu que le conseil adopte le règlement no. 103 concernant le taux de taxation pour l'année 2020. Ledit règlement est disponible sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal.

ADOPTÉE

DONNÉ à Rochebaucourt ce 11 décembre 2019

Directrice générale secrétaire trésorière